

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jendis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle} NIVERRE, libraires : A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévisé, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (RAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 32 — — matin, Express-Poste.
9 — — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — matin, Omnibus.
6 — 43 — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements de mandats acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Il paraît se confirmer que les puissances européennes auraient demandé à l'Autriche et au Piémont, comme bases préliminaires du congrès, de retirer leurs troupes de dix lieues en-deçà de leurs frontières respectives. Le cabinet de Vienne aurait par contre réclamé le désarmement immédiat du Piémont, exigence que le cabinet de Turin repousserait en disant que ce n'est pas à l'Etat le plus faible à renoncer à ses préparatifs militaires.

Les journaux anglais se font aujourd'hui l'écho de ces bruits, que nous reproduisons d'ailleurs sous toutes réserves.

Notre correspondance de Turin nous signale, en dehors des résultats directement politiques du voyage de M. de Cavour à Paris, une nuance dont il nous faut tenir compte : le ministre sarde aurait rapporté de son voyage la conviction que la France entendait faire au sujet de la question italienne, non pas de la politique exclusivement piémontaise, mais de la politique européenne; M. de Cavour serait également persuadé de la nécessité d'un rapprochement avec la cour de Rome.

Nous avons d'ailleurs signalé, lors du voyage à Rome de M. le marquis d'Azeglio, lequel avait eu l'honneur d'être reçu par Sa Sainteté le Pape, cette tendance du cabinet de Turin vers une politique qui dans les circonstances actuelles pourrait avoir des conséquences très-favorables à la cause italienne.

Le gouvernement anglais a répondu à la note du conseil fédéral suisse touchant la neutralité de la Confédération. Il s'est borné à déclarer qu'il a la plus entière confiance que, dans les conjonctures actuelles, l'attitude et la conduite de la Suisse répondront aux obligations résultant des traités sur lesquels elle s'appuie, et que l'autorité fédérale adoptera toutes les mesures de précaution propres à maintenir intacts les rapports pacifiques de la Confédération avec les puissances voisines.

Les dernières nouvelles des Etats-Unis n'offrent pas d'intérêt sous le rapport politique. Le nouveau tarif adopté par la législature du Canada établit un droit de quinze pour cent *ad volorem* sur le thé et

le café en grains, mais il ne sera mis en vigueur pour ces deux articles qu'à partir de 1860.

Le droit sur les sucres, qui sera exercé au mois de juillet prochain, s'élèvera à 30 et 40 0/0 selon la qualité. — Charles Bousquet. (Le Pays.)

On écrit de Canton, le 15 février, au *Moniteur* : Deux nouvelles expéditions pacifiques ont été dirigées dans le commencement de ce mois par les alliés. L'une sur Taïliek, l'autre sur Fayune, ville fermée, distante de 50 milles de Canton.

Taïliek est un marché situé à 15 milles de Canton, et au centre même des 95 villages dont les populations avaient dans le temps repoussé les rebelles, et qui pendant l'hiver dernier avaient fourni une partie des contingents appelés à l'attaque des lignes.

Le 31 janvier, à dix heures du matin, une colonne de 950 hommes, formée de troupes anglo-françaises, était mi-e à terre au village de Fatti, situé sur la rive droite de l'une des branches du fleuve, et se mettait en marche sur Taïliek, à travers un pays plat et d'une grande richesse. Le magistrat de Nahaï, précédé du parasol rouge, insigne de sa charge, marchait en tête de la colonne.

Les populations prévenues à l'avance par l'autorité chinoise se portaient sur le passage de la troupe; les campagnards quittaient leurs travaux pour examiner de plus près le défilé.

Sur toute la route, des proclamations ont été distribuées en grand nombre, et les gens qui, par leur âge et leur extérieur, paraissent exercer une certaine influence, se montraient empressés à les recevoir.

Arrivés vers deux heures à Taïliek, on a trouvé les députations des notables de la presque totalité des quatre vingt-seize villages réunies dans la cour de l'édifice principal, où les alliés ont été reçus. Une allocution a été adressée à ces députations au nom des commandants en chef; il a été signifié qu'en parcourant ainsi le pays ils usaient d'un droit, qu'aucun dommage ne serait fait tant qu'on les accueilleraient d'une façon amicale, mais aussi qu'aucune agression ne resterait impunie, et qu'en cas d'attaques les villages éprouveraient le sort de Sbat-Sin.

A quatre heures, les troupes se mettaient de nouveau en marche et s'avançaient vers le nord; elles atteignirent vers cinq heures et demie un point du fleuve où s'opéra l'embarquement de la colonne, qui, à neuf heures du soir, était de retour à Canton.

L'expédition de Fayune a commencé le 7 février et a duré cinq jours; la colonne expéditionnaire était composée de 1,600 hommes, tant Anglais que Français, de 5 pièces d'artillerie et d'un convoi de 1,200 coolies.

En outre de Fayune, la colonne visita Kong-Sun, où les alliés s'étaient déjà présentés le 9 janvier, ainsi que Ping-Hang et un grand nombre de villages. Sur tout le trajet, de 22 heures environ, les populations se sont montrées respectueuses et même empressées. L'habitant n'a eu, du reste, en aucune façon à souffrir du passage de la troupe; les hommes ont toujours campé sous la tente et en dehors des villes.

Fayune, dont les remparts très-massifs et d'une grande élévation ont été remis à neuf dans ces derniers temps, est située au fond d'un véritable entonnoir; il n'est pas un point du pourtour de ces remparts où les défenseurs soient à couvert du feu de l'assiégeant. La ville est petite, misérable, mais elle contient quelques beaux yamouus, notamment celui du comte, déserté depuis quelque temps par trois agitateurs qui redoutaient la visite des alliés.

La plus grande tranquillité continue à régner à Canton et dans la banlieue.

Nous avons, par une lettre particulière, des nouvelles de Chine jusqu'au 15 février. A cette date, la situation générale du pays s'était améliorée; les relations avec les populations étaient plus régulières, et les deux expéditions de Taïliek et de Fayune avaient produit une excellente impression.

On se rappelle que le meurtre du missionnaire Chappelaine a été le point de départ des hostilités de la France contre la Chine. Le mandarin qui avait ordonné cet assassinat est mort à la fin de janvier, dans des souffrances horribles et d'une maladie incurable. Avant de rendre le dernier soupir, il a dénoncé ses complices et avoué que son gouvernement avait été trompé, et que l'approbation qu'il avait reçue de la cour de Pékin venait uniquement des faux renseignements qu'il avait transmis à l'empereur sur la cause de l'arrestation de la victime et sur la conduite des chrétiens dans le Céleste-Empire.

Quoi qu'il en soit de ces révélations, la culpabilité de ces individus dénoncés est hors de doute, et lorsque le moment sera venu de demander l'exécution de la clause du traité de Tien-Sing relativement au châtiment à infliger aux assassins du missionnaire français, on pourra agir en connaissance de cause et avec une entière certitude.

Le 11 février, une jonque à vapeur japonaise, le *Nyphon*, a mouillé sur la rade de Macao et a excité à son arrivée un intérêt général. La machine a été

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Deuxième Partie.

(Suite.)

La marquise laissa l'artiste sur ces paroles qui l'avaient frappé au cœur comme autant de coups de poignard. Quelle résistance opposer à une déclaration honorable, amicale, et qui cependant indiquait un adieu, une séparation imminente, presque une rupture? Bénédicte n'avait pas la ressource de se plaindre : on lui annonçait poliment un départ prochain, on exprimait le désir de le revoir, à un terme éloigné sans doute, mais non indéfini. Il acheva rapidement dans sa pensée ce discours de femme, il en conclut que M^{me} de Montglars s'était effrayée de la rapidité avec laquelle se répandait un bruit calomnieux. Ainsi on le mettait de côté, on le sacrifiait, et il lui était impossible de s'attacher avec l'énergie du désespoir aux relations charmantes qui allaient se

briser !... En ce moment, rapide comme tous les moments de crise, Bénédicte entrevit l'avenir tel qu'un abîme sans fond... Il eut peur du vide et de la solitude des jours qu'il aurait à subir dans son isolement; et, semblable au voyageur perdu qui glisse et va tomber dans un ravin, il ferma les yeux.

La douce voix d'Emma le rappela à lui-même. M^{me} de Neuville était restée près de lui, attentive, compatissante. Devina-t-elle l'impression cruelle qu'il éprouvait? Ne semblait-elle pas épier l'instant où elle pourrait verser un peu de baume sur cette blessure récente? Ce qu'elle ressentait personnellement d'angoisse, elle le refoulait dans son âme pour ne songer qu'à un ami frappé injustement; ainsi qu'on voit, sur un champ de bataille, le soldat qui n'est que blessé assister de ses soins fraternels un camarade moribond.

— Je suis bien affligée, dit-elle, Monsieur Bénédicte, de ce que ma sœur vient de vous annoncer. Vous avez compris, je le lis sur vos traits. Oui, Juliette sent la nécessité de mettre un terme à des bruits injurieux pour sa réputation, et, en s'éloignant elle vous éloigne. Mais vous auriez tort d'en concevoir du ressentiment. Ne croyez pas non plus que ma sœur ait cessé de vous estimer. Je puis vous affirmer qu'à ses yeux vous serez toujours un ami véritable, de même qu'elle vous conservera une amitié dévouée. Les bonnes affections ne changent

pas brusquement. Mais le monde a tant de méchanceté !

— Vous avez raison, Mademoiselle, répondit Bénédicte, reprenant soudain de la force par cette énergique volonté qu'il puisait dans l'élévation de ses sentiments, vous avez raison, le monde est méchant, et il ne faut pas lui fournir la moindre prise. Il ne m'appartient pas de me plaindre lorsque je suis atteint par le contre-coup des propos envenimés de la vicomtesse. Il est bien naturel que M^{me} de Montglars cherche à s'épargner la répétition d'une scène qui ne l'a que trop affligée. Loin donc de résister, de murmurer, lorsque je vais cesser un commerce d'amitié auquel j'attachais tant de prix, je m'incline sous la main qui me frappe.

— Vous êtes un honnête homme, Monsieur Bénédicte. — Ah ! de moins, reprit-il avec chaleur, se berçant d'une dernière illusion, daignez quelquefois, pendant l'absence, l'absence éternelle peut-être, lui parler de moi; daignez lui dire combien je lui étais dévoué, et ce dévouement n'aura pas de fin. J'aime à me figurer qu'au milieu des plaisirs, des fêtes, elle ne m'oubliera pas complètement.

Emma interrogea d'un regard profond le visage bouleversé de l'artiste.

— Etre séparés ! s'écria-t-il, si vous saviez ce que c'est que ce supplice !

achetée aux Américains et montée dans le port d'Hakodadi. Ce bâtiment a les dimensions d'une grande corvette. Il est solide, parfaitement construit et navigue très-bien. Il a deux mâts placés, l'un à l'avant et l'autre à l'arrière, et peut aller également à la voile et à la vapeur. Son équipage, à l'exception du maître mécanicien qui est Américain, se compose entièrement de Japonais. A bord se trouve un jeune prince, parent du nouvel empereur, qui se destine à la marine. C'est là un progrès très-curieux et qui montre les tendances du monde entier.

Aux dernières dates, la frégate à vapeur l'*Audacieuse* était mouillée sur la rade à Hong-Kong, ainsi que l'avis à vapeur le *Prégent*, les transports mixtes la *Gironde* et la *Saône*. La corvette à vapeur le *Laplace*, entièrement réparée, était arrivée la veille de Shang-Hai. La corvette la *Capricieuse*, l'avis à vapeur le *Marceau* et la goëlette à vapeur *Lily*, étaient dans la rivière de Canton. Le baron Gros était à bord de l'*Audacieuse*, attendant le moment de procéder aux ratifications du traité de Tien-Sing. — A. Renault. (Le Pays.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 4 avril. — D'après les nouvelles de Naples, du 2 avril, les forces du roi diminuaient. Les fonds avaient encore baissé de 4 fr. en deux jours, ce qui faisait une baisse de 10 fr. depuis le commencement de l'année.

La reine avait envoyé le prince de Carini en mission à Berlin.

Les armements continuaient à Naples : trois vaisseaux chargés de boulets étaient partis pour la Sicile ; les fortifications de la citadelle de Syracuse avaient été augmentées.

Le nouvelles de Rome sont en date du 2 avril. Le duc de Grammont avait donné un dîner au marquis d'Azeglio, ainsi qu'à plusieurs notables du Piémont.

Le marquis d'Azeglio était parti de Rome le 2, rappelé à Turin par le télégraphe. Le prince de Galles et lord Redcliffe étaient toujours à Rome.

(Le Pays.)

Londres, 5 avril. — Dans la séance de la chambre des lords, le comte Derby a déclaré que par suite de vote de la chambre des communes de jeudi, les ministres n'ont pas d'autre alternative que de donner leur démission ou de dissoudre le parlement. C'est le dernier parti qu'ils ont recommandé à la Reine : leur conseil a été agréé parce que les intérêts de la paix auraient à souffrir par suite d'un changement de ministère. « J'ai une entière confiance, a ajouté le noble lord, que la nation ne souffrira pas que le pouvoir soit transféré à un parti désuni qui n'a de force que pour détruire et non pour gouverner. »

Lord Granville a pris la défense du parti libéral, tout en reconnaissant que la dissolution était parfaitement légitime. La chambre s'est ajournée.

Dans la chambre des communes, M. Disraeli a fait une déclaration identique, en insistant encore avec plus de force sur la situation critique des affaires étrangères.

Lord Palmerston s'est prononcé contre la dissolution qu'il regarde comme non nécessaire et comme peu sage, attendu que le congrès va se réunir et que naturellement une dissolution doit affaiblir le gouvernement.

M. Bright a approuvé le projet de dissolution.

Lord John Russell a déclaré qu'à ses yeux, la dissolution n'était pas nécessaire, et en défendant sa résolution, il a esquissé le projet de bill de réforme qu'il eût proposé. Il aurait proposé le vote pour les électeurs des comtés à dix livres sterling, pour les électeurs de bourg à six livres sterling, et pas de suppression du droit électoral des franc-tenanciers.

M. Bernal Osborne a parlé en faveur de l'union des libéraux et de la réconciliation des nobles lords Russell et Palmerston. Plusieurs autres orateurs ont parlé. La chambre était en émoi. A la fin de la réunion, M. Disraeli a annoncé que la dissolution aurait lieu à la fin d'avril, et que le nouveau parlement se réunira en juillet. Il a ajouté qu'il ne donnait aucune assurance que le ministère présenterait cette année un nouveau bill de réforme. — Havas.

FAITS DIVERS.

On lit dans la *Meuse* du 30 mars :

Le village de Ninane, situé à deux lieues de notre ville, sur les hauteurs qui dominent la Vesdre, près de Chaudfontaine, a été hier le théâtre d'une terrible catastrophe. Vingt-quatre maisons et deux fermes, composant la plus grande partie de ce village, ont été, en quelques heures, la proie des flammes.

L'incendie a éclaté vers dix heures et demie du matin ; quelques flammèches s'échappant de la cheminée d'un four à cuir le pain sont tombées, parait-il, sur un toit en chaume, et y ont mis le feu ; les flammes, propagées par le vent, qui soufflait avec une extrême violence, ont fait bientôt d'effrayants progrès ; les toits des maisons et des fermes, la plupart couvertes en chaume, facilitaient de leur côté les ravages de l'incendie, qui, en moins d'une heure, avait déjà envahi un grand nombre d'habitations.

En présence de ce désastre, les habitants étaient comme frappés de stupeur ; partout régnait le désordre et la confusion ; au lieu d'unir leurs efforts pour arrêter les progrès du feu, ils se précipitaient chacun vers sa demeure, essayant de la préserver ou tout au moins de sauver les meubles qu'elle contenait. Mais bientôt arrivaient les flammes qui forçaient les gens à descendre des toits où ils étaient grimpés et à abandonner leurs maisons.

Des exprès furent immédiatement envoyés dans les localités avoisinantes pour demander des secours. Aussitôt que la nouvelle de ce sinistre parvint à Chênée, M. le directeur général de la société de la Vieille-Montagne fit partir en toute hâte pour Ninane, les pompes de l'usine avec une brigade d'ouvriers. Ce n'est qu'après midi, que l'on fut informé à Liège de cette catastrophe ; le sergent-major des pompiers et trois hommes de ce corps reçurent immédiatement l'ordre de se rendre avec une des pompes de la ville sur le lieu du sinistre, où ils arrivaient à quatre heures et demie.

Il était trop tard pour arrêter les progrès de l'incendie ; de toute la partie agglomérée du village il ne restait plus que des ruines.

— On lit dans la *France centrale* :

Une singulière gageure a été faite dernièrement entre le sieur Collière, entrepreneur de travaux, demeurant commune de Chailles, et le sieur Chotin, propriétaire aux Montils. Tous deux, dans un

café du faubourg de Vienne, s'entendaient à faire valoir la vigoureuse énergie de leurs chevaux. Un pari devait s'en suivre naturellement. Il consista à parcourir, en dix heures, compris les temps de repos, la distance de Blois à Tours et retour à Blois (128 kilomètres au total).

Chacun attela son cheval à sa carriole, prit un témoin avec lui et partit à 10 heures du soir. Le lendemain matin, 8 heures sonnaient à l'horloge de la ville de Blois, lorsque le sieur Collière arrivait au but, devant de très-peu son concurrent, et gagnait son pari de 100 fr. En route, le vent lui avait enlevé son chapeau et sa pipe ; mais il n'avait pas voulu s'arrêter pour les ramasser, dans la crainte de perdre l'avance qu'il avait obtenue sur son antagoniste.

Un autre accident était arrivé à celui-ci : en partant de Tours pour revenir à Blois, sa voiture en avait accroché une autre, et la sous-ventrière s'était cassée, ce qui l'avait contraint à s'arrêter pour la raccommoder.

— Nous lisons dans l'*Yonne* :

François Prévot, garde champêtre de la commune de Saint-Bris, et qui vient de mourir tout récemment, possédait un petit chien de la plus infime espèce. Durant la maladie de son maître, cet animal glapissait, matin et soir autour du lit, comme pour convier le malade à faire avec lui sa promenade habituelle, et comme celui-ci ne pouvait se rendre à une telle injonction, le chien entreprenait tout seul la promenade de surveillance.

Le 17 novembre dernier, Prévot mourut, et son corps fut placé dans le cercueil. L'animal, alors, s'épuisant en vains efforts pour arracher le corps de son maître de sa lugubre demeure, mordait les planches du cercueil et faisait entendre des cris de détresse qui ajoutaient encore aux larmes et à l'affliction de la famille du défunt. Au moment des obsèques, il fallut le renfermer.

Après la cérémonie funèbre, la liberté fut rendue à cet intéressant animal. Il en profita pour se diriger vers le cimetière, situé à quelque distance de la commune. On ignora d'abord ce qu'il était devenu ; mais, le troisième jour après l'enterrement, plusieurs personnes l'aperçurent couché sur la fosse de son maître. On lui offrit des aliments qu'il refusa ; puis on le vit se mettre en campagne et entreprendre tout seul la tournée de surveillance qu'il faisait habituellement en compagnie de Prévot.

Le nouveau garde champêtre eût alors l'idée de chercher à s'attacher cet ami dévoué de son prédécesseur. Durant plusieurs jours, il parcourut avec lui le même itinéraire, il s'appliqua à le flatter, à le caresser de la parole et du geste. Mais, vains efforts, le digne animal ne songeait qu'à son maître, qu'il appelait sans cesse et qu'il cherchait du regard. Depuis quatre mois, il continue tous les jours la même manœuvre, et ni soins, ni caresses, ni friandises ne peuvent le distraire de sa douleur.

Tous ces faits sont rigoureusement exacts, et nos voisins de Saint-Bris peuvent se glorifier désormais d'un héros à quatre pattes non moins digne de mériter que celui qui a valu à Montargis son brevet d'immortalité.

— Avant 1830, le duc d'Orléans, qui fut plus tard Louis-Philippe, allait tous les ans à Randan avec sa famille, et s'arrêtait à Aigueperse, chez un nommé Gagnon, maître de poste, espèce d'Auvergnat, ne doutant de rien et d'un laisser-aller sans

Un sanglot lui coupa la voix. Mais à ses larmes répondaient d'autres larmes. Emma savait aussi ce que c'est que la séparation... Mais Bénédicte ne s'occupait pas d'Emma. La jeune fille s'était promis de garder éternellement son secret. Et comme Bénédicte paraissait s'inquiéter de l'émotion qu'elle éprouvait, Emma pour se soustraire à un examen dangereux, se leva et fit quelques pas vers la porte. Un sentiment généreux la ramena vers Bénédicte, qui était resté immobile.

— Adieu, nous ne vous oublierons pas. Ma sœur et moi, nous parlerons souvent de vous.

— Bon ange !

Ces deux êtres éprouvés se contemplèrent en silence. Puis Emma ajouta rapidement :

— Ecoutez-moi et ne répondez pas, car une objection me serait pénible. Il m'est venu une résolution... Il faut que je tente un moyen d'empêcher ce duel... Peut-être mon projet réussira-t-il. Quoiqu'il arrive, j'aurai du moins rempli mon devoir. Adieu, Monsieur Bénédicte, comptez sur mon amitié.

Le peintre n'essaya pas de voir M. de Montglars. C'était tout au plus s'il ne lui en voulait pas de son bonheur. Il eût eu d'ailleurs la société de Gournet, et, dans le désordre de son esprit, il avait besoin de se soustraire à tous les regards.

Emma, avant de rentrer dans sa chambre, dit à Tom

qu'elle rencontra :

— Avertissez M. Gournet que j'ai à lui parler.

Dès qu'elle fut chez elle, M^{lle} de Neuville écrivit rapidement la lettre suivante :

« Ma chère Louise,

« C'est à toi que j'ai recours dans le chagrin qui m'accable. J'ignore s'il me sera donné de te revoir, moi qui m'en faisais une si douce espérance, moi qui avais rêvé la continuation dans le monde de nos bonnes relations du couvent. La déplorable altercation qui a eu lieu entre M^{lle} d'Orban et ma sœur ne m'avait déjà que trop affligée, quand j'ai appris qu'elle devait avoir des suites terribles. Mon Dieu ! Louise, il faut pourtant empêcher cela ! il est impossible que ce duel se consume ! L'idée seule d'un pareil événement me glace le sang. Ecoute, ma Louise, notre intérêt est le même ; unissons-nous dans la supplication, c'est notre arme à nous, et nous serions coupables de ne pas l'employer. Tous deux nous avons un frère à sauver ; car je considère M. de Montglars comme un frère véritable, moi qui n'ai reçu de lui que des marques d'amitié. Quant à toi, je n'ai pas besoin de dire combien tu dois aimer M. d'Orban... C'est le plus généreux, c'est le meilleur des hommes. Le danger qui le menace m'affecte, pour ainsi dire, autant que celui qui menace M. de Mont-

« glars. Je ne sépare ni l'un ni l'autre de nos frères dans mon estime, dans mon amitié. Aussi, ma chère Louise, si tu m'aimes, entends ma prière ; montre-toi forte et courageuse ; parle à M. d'Orban ; dissuade-le de ce duel... Qu'à ta voix, sinon à la mienne, il reprenne les dispositions conciliantes... Il faudra bien qu'il t'écoute. Le vœu que je forme pourrait le blesser, venant de moi qui suis pour lui une étrangère. Mais toi, tu auras de l'autorité sur lui. C'est le moment de lui donner la plus grande preuve de tendresse qu'il puisse jamais recevoir de toi. Parle, supplie, vois s'il résistera à tes larmes. Les miennes coulent et mouillent ce papier, je ne puis plus écrire... A toi, ma Louise, à toi toujours !

« Ta triste

« EMMA DE NEUVILLE. »

La lettre venait d'être cachetée lorsque deux coups secs retentirent à la porte.

— Entrez ! dit Emma.

Le bouton fut tourné. Faustin Gournet parut, avec cette physionomie à la fois glaciale et mystérieuse et sarcastique que nous lui connaissons. Il s'inclina en demandant :

— Est-il vrai, Mademoiselle, que vous m'avez fait appeler ?

pareil. Les enfants de Louis-Philippe jouaient très-volontiers avec lui, lui faisaient des niches et lui sautaient même sur le dos, en sorte que le bonhomme se croyait presque leur égal.

Peu après 1830, le sieur Gagnon fut désigné, avec quelques autres personnages de sa commune, pour aller en députation à Paris, pour des intérêts relatifs à Aigueperse.

Rien de plus pressé que d'aller trouver le roi et de lui dire, en lui frappant sur l'épaule :

« Eh bien ! vous en avez attrapé une bonne place, vous ! »

— « Vous trouvez, père Gagnon ? »

— « Je le pense ! et vous ferez bien de la conserver, » répond ce dernier d'un air presque jaloux.

Et Louis-Philippe et ses enfants de rire de sa naïveté. Après l'exposé des motifs de la visite, le roi dit au membre de la députation : — « Je vous invite à dîner ce soir. »

Et le père Gagnon vite de répondre : — « Oh ! ma foi non ; pour moi, je dîne chez mon cousin qui m'a invité le premier. Je suis bien fâché, je ne veux pas lui faire cette malhonnêteté. »

Et Louis-Philippe de rire de plus belle et d'ajouter : — « Alors ce sera pour demain. »

— « Oh ! pas si bête ; vous croyez donc que ça ne coûte rien, vous, de rester à Paris ; je m'en vais demain : j'ai retenu ma voiture. »

Louis-Philippe fut donc obligé de se passer de dîner avec le père Gagnon.

L'anecdote s'ébruita, et beaucoup de personnes vinrent à Aigueperse pour constater la véracité du fait. — « Est-il vrai, lui disait-on, que vous avez refusé de dîner avec le roi ? »

— « Eh pourquoi pas ?... Mon cousin m'avait invité à dîner avant le roi. »

— Les idées singulières de M. Tallereau sur les cornes de la lune ne pouvaient rester sans réponse ; voici les observations que nous adresse M. Bailly, propriétaire cultivateur à Châteaurenard (Loiret), membre de la Société d'agriculture impériale et centrale de Paris.

« D'après M. l'abbé Tallereau, la direction du croissant de la lune, ses cornes, comme il les nomme, ont une influence météorologique sur notre planète. Quand elles sont en l'air, c'est signe de sécheresse, et dans le sens opposé, c'est un présage de pluie. Ainsi, désormais, plus de mécompte, voici les cultivateurs avertis ; ils doivent régler leurs travaux d'après les indications de notre satellite.

« J'ai une petite observation à faire : c'est qu'il arrive assez fréquemment qu'il y a de la pluie dans un département et de la sécheresse dans un autre. Cet hiver, par exemple, tandis que les rivières du nord et du centre de la France manquaient d'eau, il y avait des inondations dans le Midi et en Algérie. Dans un cas pareil, la lune doit évidemment tromper les uns ou les autres, à moins pourtant qu'il n'existe plusieurs lunes, et que chaque pays n'ait la sienne.

« M. Tallereau ne doit pas ignorer que la lune est un corps opaque et sphérique, qu'elle n'a pas de lumière qui lui soit propre et qu'elle nous réfléchit celle que le soleil lui envoie. En conséquence, au moment de la nouvelle lune, quand elle reçoit la lumière de ce côté, nous ne voyons qu'une très-faible partie de son disque sous forme de croissant ; la lune, quand le soleil éclaire en plein le côté tourné vers la terre, l'hémisphère entier nous apparaît sous forme de disque. A la fin du dernier quartier, la position du croissant est tout à fait opposée à celle de la nouvelle lune. Cette marche invariable se renouvelle à chaque mois lunaire ; il est physiquement impossible qu'il en soit autrement. Ainsi, la direction du croissant dépend uniquement du jour et de l'heure où on la regarde, et comme elle est constamment la même à chaque

époque correspondante de chaque mois lunaire, elle ne peut offrir aucun indice de pluie ou de sécheresse.

« Pour que le pronostic ait lieu, il faudrait supposer à la lune une marche capricieuse, et tout le monde sait qu'on pour est aussi régulier que celui des autres astres. J'ajouterai, de plus, que des observations journalières, faites pendant un grand nombre d'années à l'Observatoire de Paris, ont démontré que l'influence de la lune ou de ses phases était complètement nulle en météorologie, et que les changements de temps qu'on attribue à cet astre étaient un préjugé populaire. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Les accidents de chasse sont si fréquents qu'on ne saurait trop encourager toutes les tentatives qui ont pour but de soustraire les armes de chasse aux chances de partir d'elles-mêmes. Jusqu'à présent, les moyens employés par des armuriers ingénieurs ont principalement consisté en crochets destinés à entraver l'action du chien du fusil. Mais il fallait, d'une part, que le chasseur pensât à accrocher préalablement le chien, et, d'autre part, qu'il n'oublât pas de le décrocher au moment de tirer une pièce de gibier.

Cette double opération était la source de beaucoup de mécomptes. Il suffisait d'une distraction pour que le système appliqué au fusil fût ou inutile ou nuisible.

Nous sommes heureux de pouvoir signaler aux chasseurs un nouveau procédé qui est tout-à-fait indépendant de la volonté de l'homme. M. Gautier-Foufeu, serrurier, rue du Cornet, est l'inventeur de ce procédé.

Dans ce système, le chien est arrêté au moment même où on arme le fusil. Lorsqu'on veut tirer, une pression presque involontaire de la main droite dégage le chien en même temps qu'on appuie le doigt sur la détente. Pour les fusils à deux coups, le tir d'un coup ne dégage pas le chien de l'autre coup qui reste entravé de lui-même jusqu'au moment où l'on a besoin de s'en servir.

Le système de M. Gautier s'applique aisément à toutes les armes. Nous l'avons même vu fonctionner avec succès sur des fusils de munition. Il est d'une grande simplicité, d'un usage facile et sûr. Nous sommes convaincu de faire une œuvre bonne et utile en le recommandant à l'attention publique.

Beaucoup de contribuables sont embarrassés pour les réclamations qu'ils ont à présenter sur la quotité ou l'attribution des impôts. Voici les règles à suivre :

Toute réclamation en matière de contribution doit être individuelle, distincte et séparée par nature de contribution, signée par l'imposé ou par son fondé de pouvoir, et être accompagnée de l'avertissement ou d'un extrait du rôle énonçant la cote qui fait l'objet de la réclamation, ainsi que la quittance des termes échus.

Lorsque la cote s'élève à trente francs ou au-dessus, la réclamation ne peut être admise que sur papier timbré. On entend par cote, non le total de l'article du rôle, mais seulement le montant de la contribution sur laquelle porte la réclamation.

Les demandes doivent être formées dans les trois mois de publication des rôles, sous peine de dé-

chéance, et être déposées à la préfecture ou dans les sous-préfectures.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On connaît peu à peu le nom des membres qui doivent composer le congrès : ainsi que nous l'avions préjugé, ce sont les ministres des affaires étrangères de chacune des puissances contractantes qui représenteront leur gouvernement.

Il paraît, jusqu'à présent, certain que la France aura pour interprète M. le comte Walowski ; la Russie enverra au congrès le prince Gortschakoff et M. de Broomow ; l'Angleterre, lord Cowley et lord Malmesbury ; la Prusse, le baron de Schleinitz et le comte Pourtalès ; l'Autriche, M. le comte Buol et M. le baron de Hüner.

La ville de Baden-Baden serait définitivement le lieu choisi, et la date du 20 avril l'époque fixée pour la réunion du congrès.

On annonce également que la conférence de Paris se réunira la semaine prochaine pour statuer sur la validité de la double élection du colonel Couza.

Notre correspondance d'Italie et les journaux de la Péninsule ne nous apportent aucune nouvelle de quelque intérêt.

L'*Opinione* dit cependant que les opérations militaires, dans la Lombardie, continuent sur une large échelle. A Brescia, on a expédié d'Allemagne tout ce qui peut être nécessaire dans les ambulances pour les blessés. On construit des ponts sur la rivière Clisi à Mezzano, Visano et Acquafredda. Trente mille hommes sont destinés à la défense des lignes de l'Adda.

Les nouvelles de l'Inde continuent d'être favorables à la cause anglaise. Elles annoncent que les rebelles commandés par Rao-Sahib ont passé la Belwa le 7 mars, et que l'agent du Rao a demandé à traiter de sa soumission aux termes de la proclamation royale.

On est toujours néanmoins dans l'ignorance des mouvements de Tantia-Toppe, et Nana-Sahib possède encore une armée considérable campée dans les montagnes du nord de Guruckpore. — Charles Bousquet. (Le Pays.)

M. Léon NAU, propriétaire, né en cette ville, demeurant à Paris, s'est pourvu devant S. Exc. le Garde des Sceaux à l'effet d'être autorisé à continuer de joindre à son nom celui de : de Maupassant, que son aïeul, son père et lui-même ont toujours porté.

A. FROYEZ, référendaire à la Chancellerie.

La Société anonyme des Nu-propriétaires, à Paris, rue Louis-le-Grand, n° 35, acquiert les nu-propriétés et usufruits à prix ferme, participation et réméré. Prêts aléatoires sur immeubles, remboursables au décès des usufruitiers. (178)

BOURSE DU 5 AVRIL.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 68 05.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 95 75.

BOURSE DU 6 AVRIL.

5 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 68 50.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 95 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

— C'est la vérité, Monsieur, et je vous remercie de vous êtes dérangé.

— J'étais trop fier de votre confiance pour ne pas me hâter d'y répondre.

— Mais, entrez donc, Monsieur.

— De quoi s'agit-il, Mademoiselle ?

— Vous quittez le marquis ?...

— A l'instant même.

— Vous avez sans doute réglé ensemble les conditions de ce duel ?

— Précisément.

— Vous ne croyez donc pas que l'affaire puisse s'arranger ?

— L'honneur s'y oppose.

Emma frémit ; ce ton froid lui faisait mal. Cependant elle invoqua tout son courage.

— En sortant d'ici, Mademoiselle, je vais me rendre chez le vicomte pour lui faire connaître les dispositions prises par M. de Montglars.

— Je l'avais pensé. Eh bien ! Monsieur, pouvez-vous m'obliger ?

— Parlez.

— Pouvez-vous, Monsieur, remettre à M^{lle} d'Orban cette lettre, qui, je l'espère, produira un bon effet.

— Très-volontiers.

— Mais il ne faudrait pas que la vicomtesse s'en dou-

tât. Vous n'ignorez pas combien M^{lle} d'Orban est violente.

Gournet sourit étrangement.

— Croyez, dit-il, que je saurai justifier votre confiance. Je m'éloigne, car je n'ai pas un moment à perdre... A propos, n'avez-vous pas vu M. Arnaud ?

— Oui ; il est venu et reparti.

— Il eût bien dû prendre la peine d'entrer chez M. de Montglars.

— Vous y étiez !...

— Il ne me fuit pas, je pense !...

— Non, certes.

— En sa qualité de témoin, il a besoin plus que personne d'être instruit de ce qui se passe. Or, il ne sait seulement pas que le vicomte a répondu.

— Il le sait !... dit étourdiment Emma.

— Ah... Il a donc été chez le vicomte ?

Nier était impossible ; Emma, d'ailleurs, n'avait jamais commis un mensonge.

— Il y a été.

— C'est grave... Et je me demande si le marquis le remercierait de cette démarche qui ressemble fort à une reculade.

La jeune fille rougit pour le noble Bénédicte de l'intention que Gournet lui prêtait ; aussi dit-elle avec une énergie qui surprit cet homme :

— Vous êtes dans l'erreur ; M. Arnaud n'a rien fait, je l'atteste, que l'honneur ne puisse avouer. Il a même donné, en cette occasion, à mon beau-frère la preuve d'un admirable dévouement.

— Enfin, qu'a-t-il fait ?

— Permettez-moi de garder un secret qui ne m'appartient pas. Qu'il vous suffise d'apprendre que, loin de blâmer M. Arnaud, Félix lui doit de la reconnaissance.

Gournet fit une nouvelle grimace, mais il se contenta.

— Je n'insiste pas, dit-il ; du moment où vous approuvez la conduite de M. Arnaud, c'est qu'elle est digne d'estime ; car vous êtes bon juge, Mademoiselle. Je suis votre humble serviteur, comblez sur mon zèle et ma discrétion.

— Il s'éloigna, emportant la lettre.

— Mon Dieu ! se dit M^{lle} de Neuville, vous lisez dans mon cœur. Vous savez quel a été le but de mon action. J'ai fait tout ce que je pouvais faire. Maintenant, c'est à vous que j'adresse ma prière... Sauvez le marquis de Montglars... et daignez regarder en pitié les âmes malades qui ne s'interrogent qu'en tremblant.

Emma n'osa prolonger cette invocation. Elle avait embrassé dans une même pensée sa sœur, Bénédicte, elle-même... Et cette même pensée l'épouvantait.

(La suite au prochain numéro.)

GRANDE VENTE

MOBILIÈRE, APRÈS FAILLITE.

On fait savoir que le dimanche 10 avril 1859, heure de midi, au domicile des époux JULLIARD, marchands à Mollay, commune de St-Just-sur-Dive, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e DELAUNAY, greffier de la justice de paix de Montreuil-Bellay, à la vente aux plus offrants et derniers enchérisseurs, des objets mobiliers et marchandises, dont le détail suit :

Deux lits complets, une armoire, une pendule, batterie de cuisine, et une assez grande quantité de marchandises, telles que couvertures de laine de toutes couleurs, outils de différentes espèces, plusieurs coupons de flanelles, plusieurs coupons de coton de différentes qualités, des indiennes de toutes sortes, un grand nombre de caleçons, gilets de laine, de coton, plusieurs coupons de toile pour blouses, plusieurs pièces d'étoffes, plusieurs articles d'épicerie et de mercerie; une jument pleine, deux charrettes, une assez grande quantité de faulx, etc., etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

De gré à gré,

UNE PROPRIÉTÉ,

Située dans les communes des Ulmes, Rou et Cizay.

Dépendant de la succession de M^{me} veuve MANDIN.

Et consistant en : maison de maître, bâtiments d'exploitation, servitudes, caves, pressoirs, vignes champêtres et en clos, terres labourables, le tout d'une contenance de 49 hectares 22 ares 50 centiares environ.

S'adresser à M. FOLLIB, propriétaire à Saumur, rue Beaurepaire, et à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (176)

Etude de M^e PATOUILLE, notaire à Montreuil-Bellay.

A CÉDER UN BEAU MAGASIN

De Draperie, Rouennerie et articles de Nouveautés.

S'adresser audit notaire. (153)

A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n^o 3.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

A LOUER

Présentement,

BOUTIQUE ET APPARTEMENTS

Situés rue de la Comédie.

S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Jolie petite MAISON, avec ou sans

ÉCURIE et REMISE,

Grand'Rue, n^o 49.

S'adresser à M. DABURON, juge.

MAISON ET JARDIN

A LOUER

OU A VENDRE

au Pont-Fouchard,

Occupés par M^{me} veuve Tailbouis.

S'adresser à M. SIMON cordonnier, place Bitange. (121)

AVIS.

UNE DAME, connaissant la tenue des livres, désire avoir quelques heures d'écritures dans une maison de commerce.

S'adresser à M^{me} HUBERLON, rue Saint-Jean, n^o 59, au 3^{me}. (116)

M^e MAUBERT, huissier à Saumur, demande un second CLERC capable.

DRAGÉES ANTI-BLENNORRHIAGIQUES

de GUIGON, pharmacien, 167, rue St-Honoré, à Paris.

Contre les écoulements nouveaux et anciens, même les plus rebelles.

GUÉRISON RADICALE en sept jours, succès infailible.

Dépôt : à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien. (31)

CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J^e ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt : chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

JOURNAL ILLUSTRÉ

DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS

BUREAUX :

Rue St-Louis, 46, au Marais, PARIS.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

ABONNEMENT D'UN AN :

PARIS, 6 fr.

DÉPARTEMENTS, 8 fr.

A partir du 1^{er} octobre, le **Journal illustré des Voyages et des Voyageurs**, paraissant régulièrement tous les dimanches, sera imprimé en caractères neufs et donnera en prime, une fois par mois, un **magnifique costume colorie à la main**, représentant un type des diverses nations du monde.

Les personnes qui s'abonneront pour un an recevront immédiatement les douze costumes.

A la même époque commencera la publication des **Brigands des Prairies (Far-West)**, roman de Gerstaeker, traduit de l'anglais par M. B. Révoil, seul traducteur autorisé en France par l'auteur de ce roman voyageur, qui s'est vendu à plus de 50,000 exemplaires en Angleterre.

PRIX DU VOLUME :

Paris, 5 fr.

PRIX DU VOLUME :

Départements, 4 fr.

Le JOURNAL DES VOYAGES est la vraie Bibliothèque des Voyages. — Les trois premiers volumes sont en vente et contiennent ENVIRON 300 ILLUSTRATIONS et LA MATIÈRE DE PLUS DE 15 VOLUMES.

LES

CENT MILLE FEUILLETONS

ILLUSTRÉS,

Paraissant 2 fois par semaine.

BUREAUX, A PARIS, RUE DE RICHELIEU, 45.

Un Roman complet pour 5 centimes.

ABONNEMENT.

Paris, 6 fr. 50 c.

Départem., 7 fr. 50

Etranger, port en sus.

LE JOURNAL

des

Cent mille Feuilletons illustrés

Est la seule publication donnant,

dans chacun de ses numéros, c'est-à-dire pour 5 centimes, UN ROMAN

COMPLET ILLUSTRÉ.

On s'abonne à Paris

et chez tous les libraires

de France et de

l'Etranger, en envoyant

des timbres postes ou

un mandat à l'ordre

M. PELLICAND directeur.

On trouve des exemplaires chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

UN AN

8 fr.

LE MERCURE GALANT

SIX MOIS

5 fr.

Paraissant les 1^{er} et 16 de chaque mois.

RÉDACTION : Vicomte Sambucy de Linas et Gourdon de Genouillac.

CHRONIQUES, COMPTES-RENDUS, CRITIQUE, LITTÉRATURE.

BUREAUX : PARIS, 34, RUE DE DOUAI.

Envoyer le montant de l'abonnement en timbres-poste ou par un mandat à l'ordre de M. le vicomte de Sambucy de Linas, propriétaire-gérant.

6^e Année. — DEUX numéros par mois AU LIEU D'UN, sans augmentation de prix.

ABONNEMENTS

Un an, 6 mois.

PARIS, 15 fr. 50 c.

DÉPARTEMENTS, 18 fr. 50 c.

Corse, Algérie, 18 fr. 50 c.

Etranger, selon le tarif postal.

LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

BUREAUX A PARIS
Rue Ste-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste ou sur Paris, ou s'adresser aux Libraires et aux Messageries.

La France élégante, voulant justifier par tous les sacrifices en son pouvoir la place qu'elle a su prendre au premier rang des publications du même genre, vient d'inaugurer sa sixième année d'existence par la réalisation d'améliorations dont l'importance ne peut manquer de lui valoir un grand nombre de sympathies nouvelles. — Renonçant à toutes ces primes plus ou moins trompeuses, à l'aide desquelles le public a été trop souvent dupé, la France élégante a trouvé, dans son succès européen, le secret de paraître deux fois par mois au lieu d'une, et non-seulement de doubler, par le seul fait de sa périodicité plus fréquente, nombre le et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

En cours de publication depuis le 15 septembre : **LE CAPITAINE SIMON**, par Paul FÉVAL.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,

La France élégante publie dans le courant de chaque année : — 1^o 24 numéros, format grand in-8^o, édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur; — 2^o 28 à 30 gravures de modes inédites, coloriées et dessinées par M^{me} Héloïse LELOIR; — 3^o 15 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre; — 4^o 15 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants; — 5^o 4 à 6 planches de pâtisserie coloriee ou de dessins pour crochet, filet et tricot; — 6^o Environ 40 morceaux de musique, de chant et de piano; — 7^o et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous les genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffira de citer les noms qui figurent dans ses colonnes pour nous dispenser de tout éloge.

C'est ainsi qu'après avoir publié BERTHE, par Pierre ZACCONE, elle a commencé, le 15 septembre dernier, un des plus charmants romans de Paul FÉVAL, intitulé le CAPITAINE SIMON. Immédiatement après, viendront successivement DELPHINE, par M^{me} Clémence ROBERT, puis un roman de MÉRY, puis des Nouvelles de MM. Jules SANDEAU, Elie BERTHET, Edmond ABOUT, Alfred DES ESSARTS, PONSON DU TERRAIL, Etienne ENAULT, Jules KERGMARD, M^{me} Anaïs SÉGALAS, la comtesse DASH, Maria DELCAMBRE, etc., etc.

On peut donc affirmer sans exagération qu'il n'est pas de recueil qui puisse offrir de pareils avantages à ses abonnés.